## COMMUNE DE SAINT-DENIS DGST / Coordination des Infrastructures Réseaux

CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 1er octobre 2007 Rapport n° 07/3-09

**OBJET** 

REPARATION DES OUVRAGES D'ENDIGUEMENT
DE LA RAVINE DU CHAUDRON SUITE AU CYCLONE GAMEDE

APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX

Le lit de la Ravine du Chaudron comporte en sa partie aval un tronçon endigué de 2,2 km environ. Suite aux crues générées par le cyclone Gamède en février 2007, des affouillements locaux de fondation des ouvrages longitudinaux (digues) et transversaux (seuils) ont été relevés.

La nature de ces dégradations et leur évolution prévisible pouvant compromettre la stabilité de ces ouvrages qui protègent les secteurs de Prima et de la ZEC du Chaudron contre les crues, il s'avère nécessaire de procéder à des travaux de réparation et de confortement.

Les travaux à réaliser comprennent :

- la réalisation des accès sur site ;
- l'exécution de terrassements pour purges et approfondissement des fondations des ouvrages ;
- la confection d'enrochements liés au béton pour reprise des affouillements et réalisation de bâches parafouilles.

De coût estimé à 400 000,00 € HT, ces travaux ont fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert suivant les Articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Ceux-ci, qui doivent être réalisés dans un délai très court (2 mois environ), n'ont pas fait l'objet d'une dévolution par lots pour des raisons techniques liées à l'imbrication des prestations de terrassements et reprise d'ouvrages en sous-œuvre qui ne peut admettre le moindre retard dans la coordination de leur exécution, les ouvrages à réparer participant à la sécurité publique.

Suite à l'ouverture des plis en date du 01/10/2007 et après analyse des offres déclarées recevables, la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le même jour a classé les offres économiquement les plus avantageuses, comme suit :

Ordre	Entreprise	Proposition HT
1°	SGTPS	232 287,65 €
2°	LAW YAT	302 281,00 €
3°	THOBTP	321 702,50 €

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal, sous les Chapitre 23 et Article 2315, la Commune bénéficiant au titre de cette opération d'une indemnisation à hauteur de 35 % pour un montant de dépenses maximum de 400 000,00 € par le Comité Interministériel des Fonds de Secours.

### Je vous demande donc :

- d'approuver le projet de réparation des ouvrages d'endiguement de la Ravine du Chaudron suite au cyclone Gamède ;
- de prendre acte de l'engagement de la procedure d'appet d'offres ouvert ;
- de m'autoriser à signer le marché de travaux avec l'éntréprise la mieux classée par la Commission d'Appel d'Offres, et à jour de ses cotisations.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

E DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

#### **COMMUNE DE SAINT-DENIS**

CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 1er octobre 2007 Délibération n° 07/3-09

**OBJET** 

REPARATION DES OUVRAGES D'ENDIGUEMENT
DE LA RAVINE DU CHAUDRON SUITE AU CYCLONE GAMEDE

APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE ....
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX

LE CONȘEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 1er octobre 2007 ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-09 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

## APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- ARTICLE 1 Approuve le projet et prend acte de l'engagement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché de travaux relatif à la réparation des ouvrages d'endiguement de la Ravine du Chaudron suite au cyclone Gamède.
- ARTICLE 2 Autorise le Député-Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise la mieux classée par la Commission d'Appel d'Offres, et à jour de ses cotisations, à savoir :

Entreprise	Proposition HT
SGTPS	232 287,65 €

Pour extrait certifié conforme, Fait à Saint-Denis, le \_ g QCT. 2007 DEPUTE-MAIRE

O AIM

TO AIM

T

## DEPARTEMENT DE LA REUNION VILLE DE SAINT-DENIS

## COMMUNE DESAINT-DENIS



# PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES CANDIDATURES OU DES DEUXIEMES ENVELOPPES ET RAPPORT DE LA COMMISSION OU DU JURY

A = DESIGNATION DELA CONSUL	Annual Control of the						
Collectivité concernée :	COMMUNE DE SAINT-DENIS						
	HOTEL DE VILLE - 97717 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9						
Objet de la consultation :	REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LE CYCLONE GAMEDE						
	SUR LES ENDIGUEMENTS DE LA RAVINE DU CHAUDRON						
	9 9 1 9 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1						
Date d'envoi de l'avis à la publication :	12/09/07						
Date d'envoi de l'avis à la publication : Organe de parution de l'avis :	3 3 1 3 3 3 1 1 3 3 3 3 3 3 3 1						
·	12/09/07						

B-COMPOSITION DE LA COMMISS			
Date de la commission : 01/10/07  Membres à voix délibérative :	Manufacture allows y	a a mand duir Vir.35.	million (1995) surface descriptions of state of the consequence of the
Nom – Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur Dominique FOURNEL	Président	~	
Monsieur Jean-Claude PAYET	Membre		
Monsieur Daniel POUNY	Membre		
Monsieur Antoine Henri LAURET	Membre	×	
Madame Nicole LAURET	Membre		
Monsieur Emmanuel HOARAU	Membre		
Monsieur POYNIN J. Hugues	Membre supié.		
Monsieur HO CHUI Pascal	Membre suplé	ø/	
Monsieur PONIN BALLOM Gino	Membre suplé.		
Monsieur ALBANY Christian	Membre suplé.	~	
Monsieur FUMA Sudel	Membre suplé.		

Nom – Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du		
Monsieur BRIAND	Comptable public	≪			
M	DDCCRE,,	, , , , , , , , , , , ,	≪		

	\$ \$ 900 5 00 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11
	G-AGRESENTIDES CANDIDATS PAR LA CAO
	Au vu des renseignements relatifs aux candidatures la CAO décide : " Oke " " Oke " Components components de la CAO décide : " Oke "
	Au vu des renseignements relatifs aux candidatures la CÃO decide
ず	la Proposition du Pouvoir Adjudication,
	les entreprises:
	CAW YAT
	19702 ·
	- THO. B.T.P.
	- 1 /10 · 3./, ¥ ·
	a the state of the
	at or y

.

MAIRIE DE SAINT DENIS DIRECTION GENERALE DES MOYENS DE GESTION DIRECTION ACHATS / MARCHES

**CAO du** : 01 OCTOBRE 2007

OBJET: REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LE CYCLONE GAMEDE SUR LES ENDIGUEMENTS DE LA RAVINE DU CHAUDRON

						,,,,	-33	1		,	222			$\mathcal{V}$			
DELAIS		2005	2000	7 7 7 7 7 9 9 9 9	200000000000000000000000000000000000000	2000	3 2 2 2 2 3 3		3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	alla V	Tomal		CAN'T	C Was	
MONTANT TTC  LOT 1	200,000 x3 x34 000,00 €	732 247, 65 €	321.70% SO E														
ENTREPRISE	Estimation	26,72	740 BZD														
N° D'ordre																	

E SIGNATURES Membres à voix délibérative :		The second second of the second	
Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur Dominique FOURNEL	Président		
Monsieur Jean-Claude PAYET	Mensble	7 7 7 7 1311 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Monsieur Daniel POUNY	Membre	3 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	
Monsieur Antoine Henri LAURET	Membre		
Madame Nicole LAURET	Membre	3333 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	
Monsieur Emmanuel HOARAU	Membre		
Monsieur POYNIN J. Hugues	Membre suplé.	1.	
Monsieur HO CHUI Pascal	Membre suplé	Johns	
Monsieur PONIN BALLOM Gino	Membre suplé.		
Monsieur ALBANY Christian	Membre suplé.	4	All
Monsieur FUMA Sudel	Membre suplé.		The contract of the contract o

400

dan daid at ....

Membres à voix consultative :			
Nom – Prénoms	Qualité	Préfent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur BRIAND	Comptable public		
M	DDCCRF	70	